

Les membres du Conseil d'administration
de Solidarité Paysans Marne-Ardenne
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour l'année 2022.

Edito : Un trouble-fête appelé « Omicron »

Nous pensions en avoir fini avec les contraintes sanitaires. L'association Solidarité Paysans 51-08 avait renoué avec les actions au contact du public : les journées de l'élevage à Sedan début septembre, puis l'événement théâtre au lycée agricole de Rethel à la mi-novembre. Nous avons retrouvé le goût du vivre ensemble, presque...normalement. Au moment où j'écris ces quelques lignes, le monde est à nouveau secoué par la pandémie de Covid-19 et son variant « Omicron » qui vient bousculer notre quotidien et instiller sa dose de suspicion parmi les collègues de travail, les amis,

parfois même au sein des familles. Depuis quelques jours, les paroles d'une chanson magnifiquement interprétée par la Canadienne Fabienne Thibault, illustrant si bien l'époque que nous subissons, me reviennent en boucle, « *Stone, le monde est stone, je cherche le soleil au milieu de la nuit. J'sais pas si c'est la terre qui tourne à l'envers, ou bien si c'est moi qui m'fais du cinéma...* ». Stone signifie « pierre » en anglais, un monde de pierre où l'indifférence et le « *sauve qui peut* » règnent en maîtres. Bien conscients que ce monde dur et impitoyable maintient les personnes fragilisées dans l'exclusion, les

bénévoles de Solidarité Paysans ont décidé pour le 27 janvier 2022, jour de leur Assemblée Générale, de débattre sur le thème : « **Ensemble, combattre l'isolement pour retrouver sa dignité et son pouvoir de décision** ». C'est Angèle SATCHE, psychologue du travail, très impliquée dans le réseau Solidarité Paysans, qui animera ces travaux et nous fera part de son expérience de terrain. Cependant, ce beau projet pourrait être remis en cause si la situation sanitaire poursuivait sa folle ascension et s'obstinait à jouer les trouble-fêtes.

Odile Mouchet.

Lycée Agricole de Somme-Vesle : des bénévoles interviennent auprès des élèves dans un souci de prévention !

Suite à la demande de Madame Bonnefond, Conseillère Principale d'Éducation (CPE) du lycée agricole de Somme-Vesle dans la Marne, l'association Solidarité Paysans 51-08 est intervenue auprès des élèves d'une classe de BTS APV. Nous avons découvert ce lycée agricole situé en pleine Champagne crayeuse.

La crise sanitaire que nous connaissons a été très difficile à vivre pour les élèves :

- . Fermeture du lycée avec mise en place de cours en visioconférence ; (isolement et solitude de certains élèves)
- . Crise économique qui fragilise certaines familles ;
- . Décrochage de certains élèves, inquiétude pour l'avenir ;
- . Passage des examens dans des conditions délicates.

Face à ce constat, la responsable CPE du lycée a décidé de mener des actions dans l'établissement.

Au préalable, des rencontres avec les bénévoles



de Solidarité Paysans 51-08 ont eu lieu afin de bien cibler les problèmes et mettre en place une intervention adaptée.

Le 18 octobre 2021, quatre bénévoles de SP 51-08 ont présenté l'association et les missions de défense et d'accompagnement des agriculteurs confrontés à des difficultés. Parmi la vingtaine de jeunes gens présents, plus de la moitié se destinent au métier d'agriculteur.

Les élèves ont pu s'exprimer librement autour de deux questions avec la formule « *tempête de cerveau* » :

. Qu'est-ce qui vous préoccupe ?
. A quelles difficultés peut être confronté un agriculteur ?

L'échange avec les élèves fut très enrichissant de part et d'autre.

Forts de leurs expériences d'accompagnement, les bénévoles ont pu apporter soit une piste de réflexion, soit des ressources (sites internet à visiter, organismes à contacter...), soit des réponses à leurs questions toujours dans un souci de prévention. Riche de son expérience « *de terrain* » et de sa connaissance du monde agricole, l'association Solidarité Paysans a pu répondre favorablement aux attentes des élèves et de la responsable du suivi pédagogique des élèves.

D'autres rencontres ont été évoquées courant 2022.

Bernard.

Divertissement et bonne humeur, retour sur l'événement théâtre !

Le spectacle « *L'Expérience Inédite* » a ravi et conquis les spectateurs réunis dans l'amphithéâtre du lycée agricole de Rethel les 13 et 14 novembre 2021.

A la fois musicien, chanteur, conteur et humoriste, Raphaël Callandreau les a entraînés dans son univers aussi drôle que poétique. Se nourrissant des mots, idées, prénoms, et note de musique donnée par les spectateurs, ce fut



une histoire musicale entièrement improvisée qu'il a créé devant eux.

Telle était la mission de cet étrange « *professeur* » : attraper au vol des trésors d'imaginaires lors d'une conférence farfelue, rythmée, drôle, mélodieuse, mais surtout... inédite. Un

tableau, un piano, quelques percussions... Et tout ce qui est né pendant le spectacle est venu du public.

Se réapproprier le Droit pour la défense des paysans !

Le réseau Solidarité Paysans se dote d'une Commission juridique, deux bénévoles de SP 51-08 ont participé à son lancement le 25 novembre 2021. Récit de sa genèse et de ses objectifs.

Lors de la réunion du 27 mars 2019 à Bagnole, sur la réappropriation du droit, nous avons déterminé pour la commission juridique, instance politique du réseau national, les missions suivantes :
Analyse collective des questions récurrentes émanant de l'accompagnement,
Pilotage des questions juridiques du réseau, culture du droit,
Organisation et portage du lobbying,
Suivi et évaluation des services juridiques nationaux et locaux.

L'utilisation des outils juridiques est le socle sur lequel s'est bâti la légitimité et la reconnaissance de Solidarité Paysans. L'association s'est appropriée le « *Droit* » pour le mettre au service de la défense des agriculteurs en difficultés. Cette appropriation, s'est toujours réalisée dans une démarche d'éducation populaire, pour former la conscience politique des personnes et contribuer à ce qu'elles s'émancipent des mécanismes de domination. Notre objectif est la promotion d'une éducation visant le progrès social.

Pour les participants à la commission juridique, **l'important ne sont pas les compétences mais l'appétence pour les questions juridiques.**

La commission juridique sera un lieu à la fois **d'échange, de réflexion, d'apprentissage**, mais aussi de **formation continue**, pour permettre à tous d'être plus autonomes et à l'aise avec les problématiques juridiques que nous rencontrons au cœur de nos accompagnements.

Il n'est pas nécessaire d'avoir de grandes connaissances en Droit pour participer, mais simplement d'être **motivé** et **intéressé** par le Droit tel que nous le vivons et l'utilisons à Solidarité Paysans. La commission juridique est une instance **qui va s'inscrire dans le temps**, afin d'alimenter les réflexions collectives, d'informer et de former l'ensemble des membres du réseau et ainsi maintenir ce qui est l'ADN de Solidarité Paysans, qui a fait sa force et lui a permis sa reconnaissance par les instances de la République : **la connaissance collective du droit**. La commission juridique est **le cœur politique du réseau**.

Sylvain et Jean-Michel.



Bon à savoir...

Les consultations chez le psychologue sont prises en charge par l'Assurance maladie dès janvier 2022. Cette prise en charge s'effectuera « *sur la base d'un forfait* » renouvelable et concernera l'ensemble de la population, dès 3 ans, peu importe le niveau de ressources. Les patients devront présenter **une prescription médicale de leur médecin généraliste** pour prétendre au remboursement des séances.

*Lettre aux
adhérents
Janvier 2022*